

Discours du 5 mai 2013 sur la Sixième République

« Avec un dé comme dans démocratie »

Nous vivons dans une société en crises, crise financière autant qu'économique, crise alimentaire, et surtout crise écologique sous-tendant toutes les autres, par le changement climatique qui induit inégalités dans la distribution des denrées alimentaires et qui engendre les famines, et par la raréfaction des ressources fossiles et minières qui gouverne la paupérisation des populations et l'augmentation du coût de la vie.

Mais nous vivons aussi dans une démocratie en crises, crise de probité de nos dirigeants, et les exemples semblent actuellement se multiplier, générant une crise de confiance à leur égard. Une démocratie où clientélisme, oligarchie, concentration des pouvoirs, et phalocratie sont des lieux communs. Et ce, quelle que soit la couleur politique du dirigeant, le schéma directeur de la politique est invariant, car – et paradoxalement – le vrai pouvoir n'est plus aux mains des politiques, c'est-à-dire ceux que nous avons mis en place par notre vote, mais aux mains de ceux qui possèdent la vraie puissance, et, dans notre monde capitaliste, ces mains sont celles de la finance internationale, des oligopoles et des lobbies.

Dès lors, nous, le peuple, celui qui est censé avoir le pouvoir dans une démocratie (c'est bien là la traduction du mot !), ne l'avons plus. Et puisque nous ne l'avons plus, ce pouvoir, nous ne sommes plus en démocratie, nous sommes maintenus dans une illusion de démocratie. Et, en ces temps de crises multiples, la tentation est forte de croire qu'une autocratie liberticide, comme dans les années 30 après la crise de 29, serait seule susceptible de conserver notre mode de vie.

Notre réponse est, doit être, différente : notre réponse est de bâtir les fondements véritablement démocratiques d'une nouvelle société, moins gaspilleuse, plus frugale, plus conviviale :

- Nous avons besoin pour cela de nouvelles institutions, abolissant concentration et confusion des pouvoirs, lesquelles favorisent l'irresponsabilité et l'immunité (où devrais-je dire l'impunité ?) des dirigeants.
- Nous avons besoin d'une ouverture de la classe politique par-delà les cercles restreints et les systèmes hostiles à la délibération publique.
- Nous avons besoin d'une pluralité d'acteurs et de lieux de pouvoir pour permettre l'expression de la pluralité des points de vue qu'exige la définition même de la démocratie.
- Nous avons besoin de temps pour la discussion citoyenne en vue d'élaborer les politiques publiques.
- Nous avons besoin d'un gouvernement qui doive rendre compte de son action devant un pouvoir judiciaire indépendant, et devant le peuple le cas échéant.

Permettez-moi de citer ainsi quelques objectifs vers lesquels une sixième constitution française pourrait se diriger :

- 1°) revivifier la représentation nationale

En généralisant la proportionnelle à tous les échelons,

En jetant un sort définitif aux mandats multiples,

En obtenant la parité en termes de candidatures et de résultats (avec éventuelles sanctions à la clé),

En disposant d'un statut de l'élu permettant à celui-ci de faciliter son retour dans la vie active à la fin de son mandat,

En reconnaissant le vote blanc,

En attribuant le droit de vote aux résidents étrangers depuis plus de 5 ans sur le territoire français.

Et pourquoi pas, clé de voûte, avec un dé comme dans démocratie, un tirage au sort de nos représentants à tous les échelons : nationaux, régionaux, intercommunaux. L'exécutif sera tiré au sort dans un groupe volontaire préalablement formé, le législatif parmi les listes électorales, le judiciaire parmi les professionnels de la magistrature chargés pour leur part de surveiller et sanctionner le cas échéant les autres pouvoirs, dans leur rédaction, application et suivi des lois.

- 2°) restaurer une vraie responsabilité politique

Par la revalorisation des pouvoirs parlementaires, avec une cour constitutionnelle garante des droits fondamentaux, une charte des biens communs contraignante sur les droits fondamentaux relatifs à l'environnement, et un Président de la République arbitre et garant du bien commun, protecteur de l'indépendance judiciaire et ne pouvant en aucun cas disposer des pleins pouvoirs.

- 3°) garantir une justice indépendante

Nous sommes encore dans la fable de La Fontaine, « Les Animaux malades de la peste », où la justice est gouvernée par les puissants. Et nous en sommes les ânes, sur lesquels l'on crie haro.

Par le tirage au sort et la protection présidentielle, nous pouvons nous octroyer une justice indépendante et impartiale.

- 4°) décentraliser vers un fédéralisme différencié

Avec un Sénat en chambre des régions, lesquelles seront moins nombreuses, disparition des conseils généraux, des intercommunalités vécues comme des collectivités de plein exercice, élues ou tirées au sort, annihilant le pouvoir quasi-absolu des maires.

Avec une défense des langues régionales, et possibilité pour chaque région de définir sa langue comme co-officielle avec le français.

- 5°) associer les citoyens comme contre-pouvoirs

Avec la possibilité élargie de recourir au référendum citoyen, en plusieurs étapes : 1% de la population pour le demander, 5% pour s'y adjoindre après avoir vérifié son contenu comme compatible avec la République, la possibilité de contre-projets législatifs, et en cas de mésentente persistante, 25% de la population pour l'imposer.

Avec le droit d'interpellation populaire de chaque assemblée : l'inscription d'une question par pétition à mettre à l'ordre du jour de ladite assemblée.

Avec un collège, autorité indépendante, prenant la place des commissions de débat public, pour faciliter la participation aux processus décisionnels.

Avec la disparition du médiateur de la république et le rétablissement des autorités administratives indépendantes, coordonnées par une haute autorité citoyenne. Ces autorités administratives indépendantes pourront être saisies directement et pourront procéder à des injonctions à l'égard de l'administration.

- 6°) garantir l'indépendance médiatique

Par la rédaction d'une charte de déontologie de l'outil audiovisuel public

Par la mise en place des états généraux de la profession journalistique

Par la mise en place d'associations professionnelles au sein des entreprises de presse dont les buts seront de sauvegarder l'étiquette du journaliste.

C'est au prix de cette transformation vers une sixième république que nous pourrons restaurer la démocratie, rétablir la confiance des citoyens, et disposer d'une société plus économe, plus égale socialement, plus partageuse et fraternelle, plus libre aussi, pour mieux respecter notre devise : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ! Et tournée vers le long terme, vers l'avenir, pour l'avenir de nos enfants !

Dr Bruno Bourgeon

AID

bruno.bourgeon@gmail.com

0692054505